

Pour plus d'information,
contactez votre Délégué Régional Fare Propreté



Suivez toute l'actualité de la profession sur
www.monde-proprete.com

Une question ? Contactez-nous par mail :
rse@monde-proprete.com

**METTEZ EN PLACE LA STRATÉGIE RSE
DE VOTRE ENTREPRISE !**



450 entreprises de propreté ont déjà suivi
la formation-action RSE. *Et vous ?*



La formation-action Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), développée par la branche propreté, permet aux entreprises de formaliser leur démarche en la matière.

POUR QUI ?

Dirigeants et personnes en charge de la fonction RSE dans l'entreprise.



PROGRAMME

- Comprendre et identifier les enjeux RSE de votre entreprise
- Identifier vos parties prenantes, analyser leurs besoins et mettre en place un dialogue avec elles
- Autoévaluer les performances RSE de votre entreprise
- Définir un plan d'action
- Mettre en place des indicateurs de suivi des actions qualitatifs et quantitatifs
- Valoriser votre démarche auprès de vos clients et vos salariés



5 jours de formation et accompagnement



Cette formation-action RSE, encadrée par un consultant spécialiste RSE, se déroule sur une période de 6 à 8 mois (groupe de 8 à 10 participants) :

- 4 jours en formation collective,
- 1 jour d'accompagnement individuel (2 x 0,5 jour),
- 1 hotline à votre disposition pendant la durée de la formation pour vous aider à mettre en place un plan d'action.

Les participants s'engagent à mettre en place la démarche RSE de l'entreprise pendant la formation avec l'appui du consultant.

Prise en charge par le Fare Propreté, avec une participation forfaitaire de l'entreprise :

- de moins de 20 ETP : 200 € HT
- de 20 ETP et plus : 400 € HT

UNE FORMATION D'UNE DURÉE DE 6 À 8 MOIS

